

Numéro	DL210504-JNC01	 Illkirch-Graffenstaden
Nature de l'acte	Délibération	
Matière	Institutions et vie politique - Désignation des représentants	
Objet	Modification des statuts de l'association coopérative Habitat de l'Ill et désignation de candidats à la représentation de la Ville au sein du Conseil d'Administration et du Conseil de Surveillance	

VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du 10 mai 2021 à l'Illiade

L'an deux mil vingt et un le dix mai à 18 heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Illiade - en session ordinaire - sur convocation et sous la présidence de Monsieur Thibaud PHILIPPS, Maire.

Etaient présents :

PHILIPPS Thibaud, Maire, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, HAAS Philippe, GALLER Lisa, Adjoints, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, STEINHART André, KIEHL Fabrice, HEIM Valérie, CLAUS Stéphanie, BONN-MEYER Catherine, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DABYSING Davina, RINKEL Marie, FRIDLI Antoine, FROEHLI Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, DESCHAMPS Arnaud, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, BEAUJEU Rémy, Conseillers

Etaient excusés :

- Madame Elisabeth DREYFUS ayant donné procuration à Madame Dominique MASSÉ-GRIESS
- Madame Marie COMBET-ZILL ayant donné procuration à Monsieur Thibaud PHILIPPS
- Monsieur Hervé FRUH ayant donné procuration à Madame Sylvie SEIGNEUR

Nombre de conseillers présents :	32
Nombre de conseillers votants :	35
Date de convocation et affichage :	4 mai 2021
Date de publication délibération :	12 mai 2021
Date de transmission au Contrôle de Légalité :	12 mai 2021

VII. MODIFICATION DES STATUTS DE L'ASSOCIATION COOPÉRATIVE HABITAT DE L'ILL ET DÉSIGNATION DE CANDIDATS À LA REPRÉSENTATION DE LA VILLE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Par une délibération en date du 10 septembre 2020, le Conseil Municipal a proposé, pour représenter le collège de la Ville au sein de l'association coopérative de droit local Habitat de l'Ill, 10 candidatures au Conseil d'Administration et 9 candidatures au Conseil de Surveillance, toutes retenues lors de l'assemblée générale consécutive de l'association du 29 septembre 2020. Madame Sylvie SEIGNEUR et Monsieur Serge SCHEUER ayant mis un terme à leur mandat au Conseil de Surveillance, il y a lieu de procéder à leur remplacement.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration et le Conseil de Surveillance, réunis en séance commune le 13 avril 2021, considérant la nécessité de faire évoluer les statuts de l'association, notamment pour garantir une juste représentation de la diversité des acteurs au sein des instances décisionnelles, ont proposé que :

- le Conseil d'Administration passe de 20 à 24 membres maximum, le collège de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden et celui des collectivités publiques étant augmentés respectivement de 2 membres ;
- le Conseil de Surveillance passe de 18 membres à 20 membres maximum, le collège de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden et celui des collectivités publiques étant augmentés respectivement de 1 membre ;
- le collège de censeur soit composé de 4 membres maximum, personnes qualifiées, désignés par le Conseil d'Administration ;
- la dénomination du collège des locataires et accédants à la propriété soit changé en collège des bénéficiaires ;
- soit affirmée l'attribution d'un poste à un administrateur locataire en cas d'exercice d'une activité de gestion locative.

Conformément à l'article 22 des statuts en vigueur qui dispose que « en cas de modification des statuts, les projets de statuts doivent être transmis pour avis au Conseil Municipal d'Illkirch-Graffenstaden avant leur adoption en Assemblée Générale », il appartient au Conseil Municipal de se prononcer sur le projet annexé à la présente délibération.

En cas d'approbation, en raison des motifs évoqués supra, le Conseil Municipal devra procéder à la désignation, en son sein, pour représenter le collège de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden, de 2 membres candidats au Conseil d'Administration et de 3 membres candidats au Conseil de Surveillance de l'association coopérative Habitat de l'Ill.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de valider le projet de statuts de l'association coopérative Habitat de l'Ill,
- de désigner 2 membres habilités à présenter leur candidature en vue d'être membres du Conseil d'Administration de l'association coopérative Habitat de l'Ill,
- de désigner 3 membres habilités à présenter leur candidature en vue d'être membres du Conseil de Surveillance de l'association coopérative Habitat de l'Ill.

Il est procédé au vote secret.

Candidatures exprimées :

Conseil d'Administration :

Sylvie SEIGNEUR – Serge SCHEUER – Bénédicte LELEU – Martine CASTELLON

Conseil de surveillance :

Isabelle HERR – Philippe HAAS – Marie COMBET-ZILL – Arnaud DESCHAMPS – Claude FROEHLI – Alfonsa ALFANO

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins : 35

A déduire, bulletins blancs : 3

Suffrages exprimés : 32

Conseil d'Administration :

Sylvie SEIGNEUR : 25 voix

Serge SCHEUER : 25 voix

Bénédicte LELEU : 7 voix

Martine CASTELLON : 7 voix

Conseil de Surveillance :

Isabelle HERR : 25 voix

Philippe HAAS : 25 voix

Marie COMBET-ZILL : 25 voix

Arnaud DESCHAMPS : 7 voix

Claude FROEHLI : 7 voix

Alfonsa ALFANO : 7 voix

Sylvie SEIGNEUR et Serge SCHEUER sont désignés afin de présenter leur candidature en vue d'être membres du Conseil d'Administration de l'association coopérative Habitat de l'Ill.

Isabelle HERR, Philippe HAAS et Marie COMBET-ZILL sont désignés afin de présenter leur candidature en vue d'être membres du Conseil de Surveillance de l'association coopérative Habitat de l'Ill.

Pour extrait conforme

Le Maire

Thibaud PHILIPPS

